

Protocole Actif de Sécurisation des Scolaires (PASS)

Escalade Académie de Mayotte

Année 2018 - 2019

GRARE Dominique - OLEARI Hervé



Présentation – PASS Escalade

Aide au enseignants d'EPS à encadrer

- ➔ Les sports de nature dans l'enseignement disciplinaire.
- ➔ L'animation des activités de l'AS.
- ➔ Des Sections Sportives Scolaires.
- ➔ Des enseignements relatifs aux formations qualifiantes.
- ➔ Autres dispositifs recourant aux sports natures.



Présentation – PASS Escalade

Aide au enseignants d'EPS à encadrer

Clarifier les procédures de surveillance et de contrôle



AVANT / PENDANT / APRÈS une leçon.



Méthodologie de sécurité active et passive.

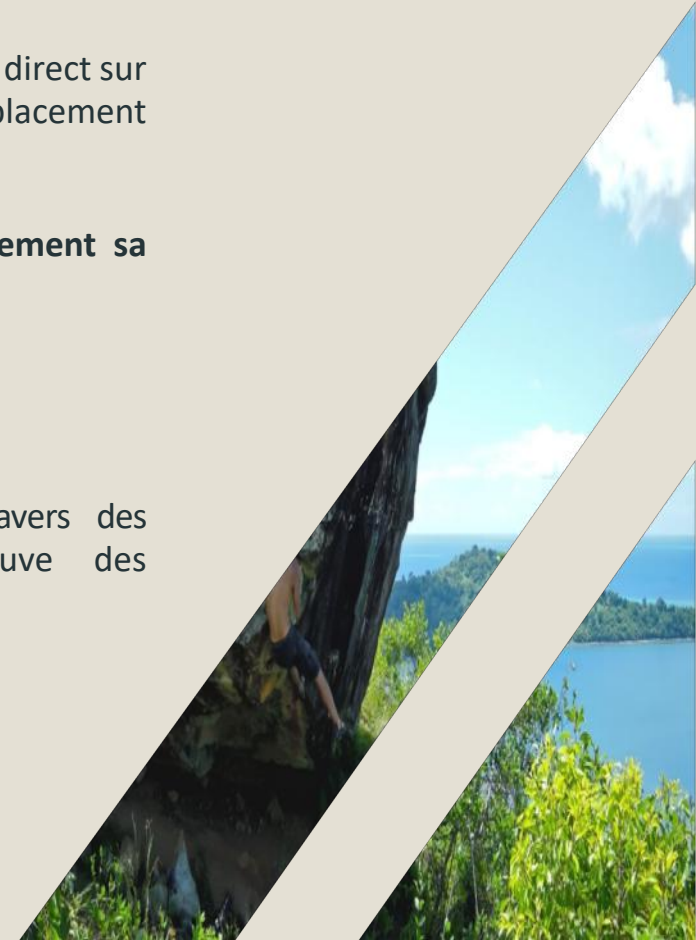


Présentation – PASS Escalade

Pour l'enseignant, le partage de l'attention, l'absence d'un contrôle visuel permanent direct sur ses élèves, induits par les contraintes du milieu et/ou les caractéristiques du déplacement exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la « chaine de contrôle ».

Cette chaine ne doit, à aucun moment, lui échapper; sa rupture engage totalement sa responsabilité professionnelle.

Ces protocoles sont construits pour rester évolutifs (au travers des propositions émanant du terrain et mises à l'épreuve des enseignants les mettant en place).



Avant la leçon - points de repères

Précautions administratives

- 1 Soumettre le protocole de sécurité Activités Physiques de Pleine Nature (APPN) de l'établissement et les sites prévus au conseil d'administration .
- 2 S'assurer que la Structure Artificielle d'Escalade (SAE) est agréée et que le contrôle annuel a été effectué ou que le Site Naturel d'Escalade (SNE) est reconnu comme site sportif avec un secteur découverte (FFME) entretenu.
- 3 Demander les diplômes en cas d'utilisation d'intervenants extérieurs.
- 4 Avant une sortie, s'assurer que le lieu de pratique est connu de l'établissement.



Avant la leçon - points de repères

Conditions matérielles et/ou environnementales

- 1** **Se rendre sur le site de pratique pour en identifier les caractéristiques**
Configuration et hauteur du site, nombre et niveau de difficulté des voies) et repérer les dangers potentiels.
- 2** Prendre connaissance du règlement dans le cas d'une SAE et aussi d'une SNE.
(par exemple : période interdite)
- 3** **S'assurer que la longueur des cordes qui seront utilisées est adaptée au site. La corde la plus courte sur la voie la plus longue**
- 4** S'assurer des conditions de communication (identifier la zone la plus proche permettant de communiquer par téléphone) et d'intervention des secours sur le site.
Numéros d'urgence : 15 SAMU et 112 à l'étranger.
- 5** Être capable en cas d'accident de fournir la localisation exacte du site de pratique et prévoir l'accès des secours.



Avant la leçon - points de repères

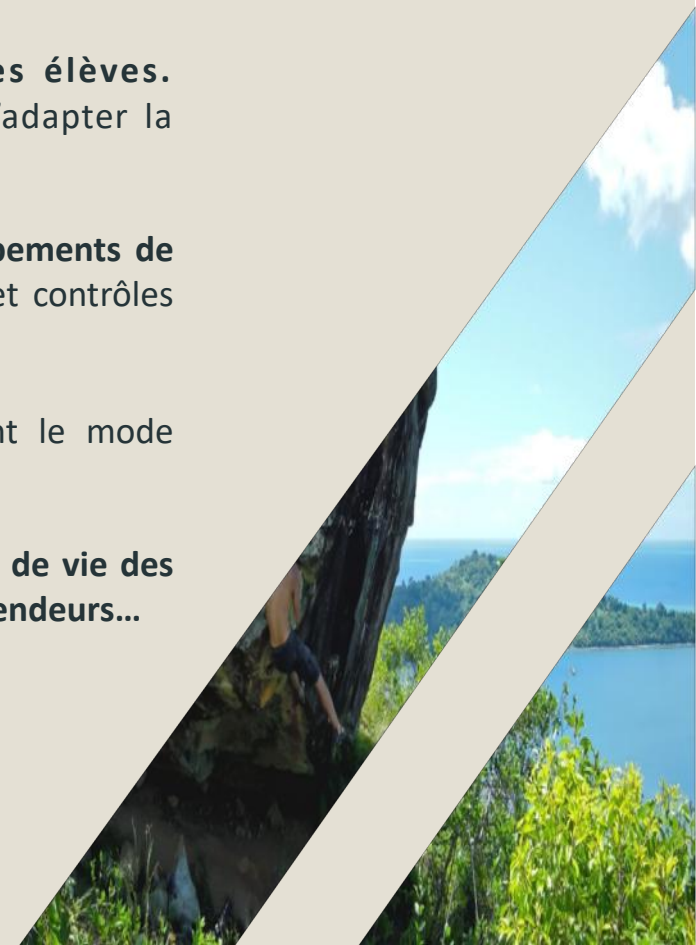
Conditions matérielles et/ou environnementales

6 Vérifier que le site est adapté au niveau de pratique des élèves. Sinon prévoir d'effectuer les modifications ou aménagements afin d'adapter la difficulté des voies au niveau des élèves .

7 S'assurer de la conformité (norme CE), de l'état et du nombre des Équipements de Protection Individuelle (EPI) que je vais utiliser (cahier de suivi des EPI et contrôles effectués par le référents EPI à jour).

8 Avoir pris connaissance des « préconisations constructeur » concernant le mode d'emploi du matériel utilisé. Le port du casque obligatoire en SNE.

9 Retirer immédiatement tout matériel jugé douteux, attention aux durées de vie des différents matériels utilisés: baudrier, corde, dégaines, mousquetons, descendeurs...



Pendant la leçon - points de repères

Mise en place de routines sécuritaires

1

Systématiser par le professeur le contrôle de la bonne mise en place des baudriers (et des casques sur SNE) en début de séance et à chaque fois que les élèves sont amenés à les enlever et les remettre.

2

Rappeler à tous les consignes de sécurité et s'assurer qu'elles ont bien été entendues et comprises : (Cheveux attachés, bagues interdites, interdiction de mettre les doigts dans les points d'ancrage, interdiction d'assurer et de grimper pieds nus, **interdiction de dépasser la première dégaine sans autorisation de l'enseignant préalable**, prendre l'habitude de ne pas marcher sur les cordes...)

3

Rappeler que seul l'enseignant est habilité à autoriser l'engagement d'une cordée sur voie. La sécurité ne peut en aucun cas être totalement déléguée à des élèves.

Tenir compte lors de la composition des cordées des différences de poids (particulièrement lors de l'escalade en tête où le respect d'un maximum de 10 kg d'écart est souhaitable). En moulinette possibilité de vriller la corde.



Pendant la leçon - points de repères

Contrôle et gestion du groupe

1

Adapter le nombre d'élèves simultanément actifs sur le mur à la configuration du site, à ses possibilités de contrôle et aux caractéristiques motrices et comportementales des élèves.

2

Se placer stratégiquement pour contrôler l'activité des élèves (notamment sur l'atelier qui présente le plus de « risques ») tout en pouvant intervenir rapidement partout et à tout moment.

3

Effectuer **obligatoirement** le « contrôle ultime » qui valide ou invalide le contrôle mutuel réalisé systématiquement au préalable au sein de la cordée, **en vérifiant l'encordement et la bonne mise en place du système d'assurage avant tout départ d'une cordée.**



Pendant la leçon - points de repères

Obligation matériel élève

1

Le baudrier ajusté, serré au-dessus de la taille par-dessus les vêtements avec des sangles non vrillées. Privilégier des baudriers à simple pontet et proscrire les baudriers avec retour de boucles.

2

L'encordement est réalisé directement sur le(s) pontet(s) du baudrier à l'aide d'un double nœud de « huit » complété par un nœud d'arrêt.



Pendant la leçon - points de repères

En ce qui concerne
l'escalade en moulinette

1

Tout doit être mis en œuvre afin d'éviter tout retour au sol.

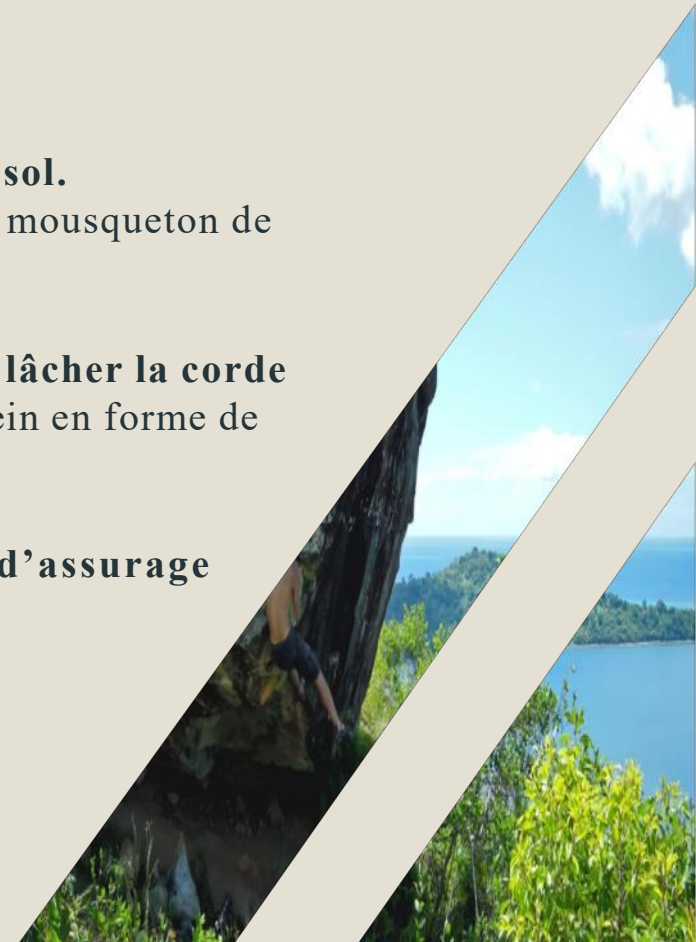
Le système d'assurance est impérativement relié au pontet par un mousqueton de sécurité fermé.

2

La technique d'assurance utilisée **doit permettre de ne jamais lâcher la corde** (avaler la corde en 5 temps), en arrière du frein (brin de vie). Frein en forme de puits, proscrire les descendeurs en 8.

3

Les 2 mains doivent rester constamment sous le système d'assurance lors de la phase de descente.



Pendant la leçon - points de repères

En ce qui concerne l'escalade en bloc

- 1 Pas de bague, interdiction de dépasser une limite en hauteur avec les mains, interdiction de grimper en dessous d'un autre grimpeur, interdiction de s'asseoir ou de s'allonger sur les tapis.
- 2 Bien délimiter les blocs avec des zones de départ séparées et des arrivées qui ne doivent pas dépasser pour les mains la hauteur de la première dégainé.
- 3 S'assurer qu'aucune chute en dehors des tapis n'est possible (rajout de tapis et/ou parade) et que les zones de réception restent constamment dégagées de tout obstacle.
- 4 **Systematiser l'apprentissage de la désescalade et de la réception lors d'une chute.**



Pendant la leçon - points de repères

En ce qui concerne l'escalade en tête

1

Toutes les recommandations concernant l'encordement et les procédures de contrôle doivent être communes et maîtrisées par tous les élèves.

2

Il ne peut y avoir de grimper en tête sans un apprentissage préalable de l'assurage en tête.

3

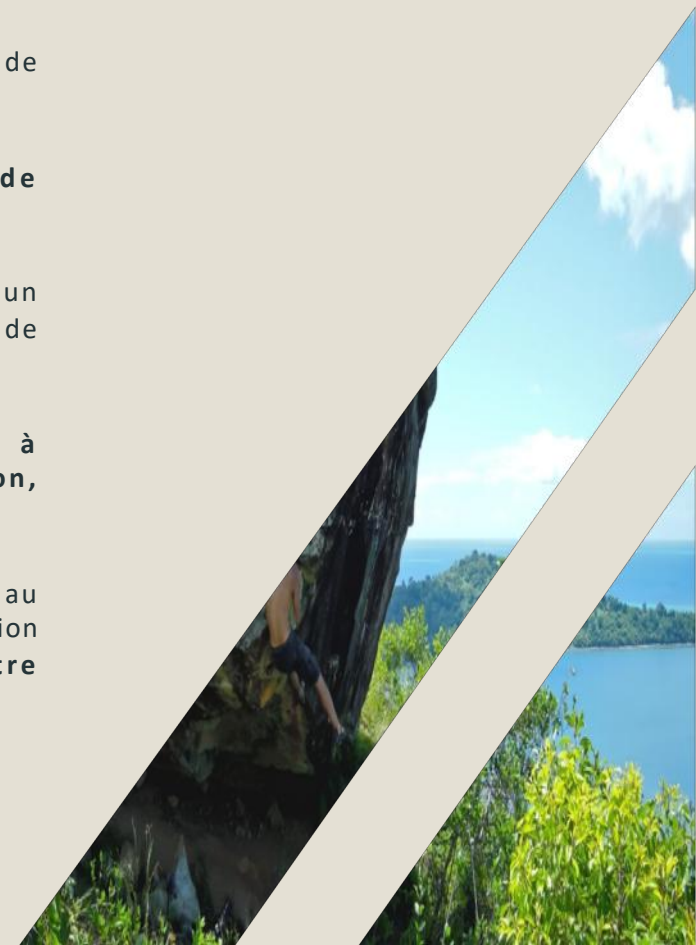
La technique de l'assurage en tête diffère de celle en moulinette et nécessite un apprentissage progressif avant toute mise en situation réelle. L'apprentissage de l'assurage de la chute doit faire partie intégrante des acquisitions de l'assureur.

4

Lors d'un grimper en tête, **toutes les dégaines sont obligatoirement à mousquetonner dans le bon sens et dans l'ordre de progression, attention à la corde en yoyo.**

5

Les manœuvres de réchappe ou de sommet de voie ne sont pas destinées au cours d'EPS mais peuvent faire l'objet de contenus en Association Sportive, Section Sportive scolaire, option facultative et **doivent obligatoirement être supervisées par le professeur.**



Après la leçon - points de repères

Avec l'équipe EPS

- 1 S'assurer du rangement correct du matériel et contrôler son état et son nombre.
- 2 Signaler sur le cahier d'EPI les remarques éventuelles concernant le matériel.
- 3 Systématiser un débriefing collectif de la gestion de la sécurité en fin de cycle, d'année et lors de l'arrivée de nouveaux collègues. Réaliser un bilan des acquisitions des élèves sur le plan de la sécurité et des difficultés rencontrées (retour d'expérience auprès des collègues).
- 4 Réactualiser si besoin le protocole sécurité de l'établissement par le retour d'expérience.



Procédure d'alerte

En extérieur



- 1 Identifier la situation d'alerte (blessure).
- 2 Sécuriser l'élève en l'écartant du danger.
- 3 Alerter les secours au 15 ou 18. Si le réseau ne passe pas, rejoignez un espace dégagé le plus proche et renouveler l'appel.
- 4 Regrouper le reste des élèves dans le calme.
- 5 Si nécessaire, réaliser les premiers secours.
- 6 Adapter votre conduite en fonction de l'évolution de la situation (conscience, respiration et pouls).
- 7 Transmettez les informations à l'arrivée des secours.
- 8 Prévenez votre établissement et s'assurer de la chaîne d'information du chef d'établissement, infirmière et des parents.



Bibliographie

1

Référentiel Escalade Examens EPS

2

L'exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature, Bernard ANDRÉ inspecteur général de l'éducation nationale et Jean-Michel QUENET Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, 2016.

3

Exigences strictes de sécurité rappelées dans:
➤ la note de service n° 94116 du 9 mars 1994
➤ circulaire n° 2004138 du 13 juillet 2004

4

Circulaire Ministère Education Nationale n° 2017-127 du 22-8-2017

5

<https://www.ffme.fr/escalade/page/normes-et-recommandations-federales.html>
Référence des normes en escalade

